



# ÉCHOS DU CONSEIL

31 janvier 2018  
Volume 3, numéro 5



## ADOPTION D'UN PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Le conseil d'administration a adopté un plan de retour à l'équilibre budgétaire qui inclut 28 mesures d'optimisation pour un total de 9,6 M\$ sur trois ans. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord devait déposer un tel plan au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) étant donné le déficit anticipé d'environ 14,5 M\$ au 31 mars 2018.

Dans le cadre de leurs travaux visant à identifier les mesures, les directions du CISSS se sont assurées de préserver tous les services à la population et de garder ouvertes toutes les installations.

Ce difficile exercice constitue une opportunité pour le CISSS de la Côte-Nord de revoir certaines façons de faire et de réviser, dans certains secteurs, l'organisation du travail, afin d'être plus efficace et, en bout de ligne, d'offrir une meilleure prestation de service à nos usagers.

Les directions informeront leur personnel au cours des prochains jours pour leur expliquer le plan. Les syndicats seront aussi rencontrés.

Certains services hérités des anciens établissements (avant la création du CISSS) ne sont actuellement pas financés. Le CA a donc demandé à la direction générale du CISSS de la Côte-Nord d'intercéder auprès du MSSS afin d'obtenir un soutien financier récurrent pour ces services.

Un document résumant les mesures sera bientôt disponible sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord à [www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca).

Adoption des fondements organisationnels du CISSS de la Côte-Nord	p. 2
14,5 M\$ pour des travaux de réfection, de rénovation et le remplacement d'équipements	p. 3
Politique de frais de déplacement du CISSS de la Côte-Nord	p. 3

## RAPPORT SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

Le rapport du président-directeur général sur les soins de fin de vie indique notamment que sept demandes d'aide médicale à mourir ont été administrées dans la région entre le 10 juin 2017 et le 9 décembre 2017. Au cours de cette période, 159 personnes ont reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile, tandis que 109 personnes ont reçu de tels soins dans une maison de soins palliatifs, 50 personnes en centre d'hébergement et de soins de longue durée et 49 personnes dans un centre hospitalier en courte durée.

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, le président-directeur général a la responsabilité de faire rapport, chaque année, au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie de l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie de son établissement.

**Prochaine séance  
du conseil  
d'administration :**  
Mercredi 21 mars 2018  
à Baie-Comeau

# ADOPTION DES FONDEMENTS ORGANISATIONNELS DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le conseil d'administration a adopté les fondements organisationnels du CISSS de la Côte-Nord, découlant d'un exercice entrepris au printemps 2017. Un sondage a notamment été mené auprès du personnel du CISSS et de la population afin d'identifier des valeurs soutenant les objectifs de l'organisation. Voici les éléments faisant partie de ces fondements organisationnels.

## ÉNONCÉ DE VISION

La Côte-Nord, le milieu de choix pour développer son plein potentiel, sortir des sentiers battus pour aller à la rencontre de la diversité.

*AU NORD DE TOUT CE QUE L'ON PEUT DEVENIR*

## PRINCIPE DIRECTEUR

Humanisme

Au CISSS de la Côte-Nord, l'humanisme c'est contribuer au mieux-être individuel et collectif en priorisant au quotidien...

- Le respect de la dignité de chacun
- L'entraide
- La considération de la réalité des autres
- La reconnaissance des forces, des capacités et des expertises
- La recherche de possibilités

## VALEURS

Transparence	Reconnaissance	Cohésion
Respect	Collaboration	

L'identification des fondements organisationnels s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'approche centrée sur les personnes Planetree, qui vise à améliorer la qualité de l'expérience vécue au CISSS de la Côte-Nord. Au cours des prochaines semaines, un groupe de travail régional sera formé afin de superviser les activités de la démarche.

*« Les valeurs sont des atouts disponibles dans l'organisation, qui serviront le mieux à guider les façons d'être et de faire. »*

## ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR L'AUDIT LAVAGE DES MAINS

Le conseil d'administration a adopté la politique sur l'audit lavage des mains, qui vise à vérifier les pratiques en matière d'hygiène des mains lors de la prestation de soins. Il s'agit de la façon la plus efficace et efficiente de vérifier le lavage des mains, soit par des observations directes dans l'ensemble des installations du CISSS de la Côte-Nord.

L'hygiène des mains est un geste simple qui demeure le premier moyen pour réduire les infections nosocomiales. Au Canada, les infections nosocomiales touchent plus de 220 000 personnes et entraînent de 8 000 à 12 000 décès chaque année. La recherche démontre que l'amélioration des mesures d'hygiène des mains peut réduire le taux d'infection nosocomiale de plus de 50 %. Il est donc essentiel de vérifier les pratiques à cet égard.

L'hygiène des mains inclut le lavage des mains à l'eau et au savon, ainsi que la friction avec une solution hydro-alcoolique. Il existe quatre moments clés, soit :

1. avant d'entrer en contact avec l'utilisateur ou son environnement;
2. avant une intervention aseptique (ex. : changement de pansement, pose de cathéter, préparation de médicament, soins dentaires, application de gouttes pour les yeux);
3. après un risque de contact avec des liquides organiques;
4. après le contact avec l'utilisateur ou son environnement.

Cette politique s'applique à l'ensemble des services du CISSS de la Côte-Nord ayant un contact avec l'utilisateur ou avec l'environnement de celui-ci.



## 14,5 M\$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION, DE RÉNOVATION ET LE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS

Les administrateurs ont approuvé le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière et le plan de conservation de l'équipement médical et non médical. Ces sommes doivent être utilisées afin d'améliorer l'état du parc immobilier et des équipements. Pour 2017-2018, le CISSS doit présenter des projets au MSSS pour un montant total d'environ 14,5 M\$, réparti de la façon suivante :

- Maintien d'actifs : 6 507 275 \$
- Renovations fonctionnelles : 2 499 796 \$
- Renovation fonctionnelle mineure en CHSLD : 287 000 \$
- Équipements médicaux : 4 613 449 \$
- Équipements non médicaux : 660 668 \$

### POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

La Politique de frais de déplacement du CISSS de la Côte-Nord a été adoptée. Elle s'applique à tout le personnel ainsi qu'aux bénévoles, stagiaires, médecins et membres du conseil d'administration. La politique définit l'admissibilité des frais de déplacement et de séjour ainsi que les modalités de remboursement des dépenses préalablement autorisées. Elle inclut notamment les indemnités de déplacement, les frais d'hébergement et de repas.

À la suite de la création du CISSS de la Côte-Nord le 1<sup>er</sup> avril 2015, les différentes politiques de chaque installation ont continué d'être appliquées, ce qui engendrait certaines iniquités. Cette nouvelle politique permettra d'assurer un traitement uniforme et équitable pour l'ensemble du CISSS de la Côte-Nord.

### CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES

Le conseil d'administration a adopté les conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables de l'établissement. Les conditions de travail de ce groupe ont été modifiées par le MSSS le 10 novembre 2017 afin de tenir compte des adaptations à apporter à celles-ci à la suite de la négociation des conventions collectives des employés syndiqués pour la période 2016-2020.

Le document tient compte des exigences de la Loi sur les normes du travail et des conditions générales de travail prévalant dans le secteur de la santé et des services sociaux. Il précise entre autres des éléments relatifs à la rémunération, au temps supplémentaire, aux congés et au régime de retraite.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec 

835, boulevard Jolliet  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5  
Téléphone : 418 589-9845  
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :

[www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca)

*Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.*

*Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.*

*Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268.***